

INFO-LUTTES

PRIX LIBRE
N°3. IPNS.
Judi 28 octobre 2010
infoluttessaen@laposte.net

FEUILLE D'INFO APÉRIODIQUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE INTERCATÉGORIELLE DE LUTTE DE CAEN

ÉDITO

Aujourd'hui, le jeudi 28 octobre 2010, nous sommes dans un des tournants de la mobilisation, et donc de notre possibilité à gagner.

Le vote à l'assemblée nationale vient d'entériner la loi sur le régime des retraites ce mercredi 27 octobre...

Des actions dures et légitimes continuent d'avoir lieu un peu partout en France, mais aussi en Espagne et en Belgique...

Des fractures vont apparaître entre (et au sein) des syndicats. La population (trop passive) continue de donner son approbation, par procuration, à la lutte en cours.

Les médias taisent de manière grossière l'ampleur de la mobilisation...

Nous passons donc de la revendication du retrait d'un projet de loi à une abrogation de la loi. Ça a déjà été le choix de l'AG des personnels de l'éducation du mercredi 27, et c'était déjà le parti pris de l'AG étudiante et de l'AG intercatégorielle de lutte qui portent des revendications plus générales (refus des plans d'austérité, de la précarité et des lois antisociales, xénophobes et liberticides...). Comme pendant la lutte contre du CPE, nous nous retrouvons tou-te-s dans une situation sans retour, SANS NEGOCIATION, jusqu'à l'ABROGATION DE LA LOI SUR LES RETRAITES (ET DE BIEN D'AUTRES ENCORE...).

Il nous faut nous organiser à la base, au-delà des fausses séparations (de statuts, d'étiquettes...). Seul un harcèlement quotidien, par des actions, fera plier le patronat et le gouvernement !

PRÉSENTATION DE L'AG INTERCATÉGORIELLE DE LUTTE

Depuis le début du mouvement se sont tenues des assemblées générales intercatégorielles. Elles se sont définies comme un lieu de rencontre pour toute personne (salariés, chômeurs, étudiants, lycéens, retraités, ...), syndiquée ou non, désireuse de lutter et de créer un rapport de force. Un des objectifs est l'élaboration d'actions communes au niveau local. Elle est également un lieu d'appui mutuel pour les éventuels secteurs en lutte. L'ensemble de l'assemblée générale s'est entendue sur des axes revendicatifs :

- abrogation totale de la réforme des retraites,
- refus de toutes les politiques anti-sociales,
- aucune négociation envisageable.

Les personnes présentes étaient conscientes de la nécessité de créer un rapport de force à la hauteur des enjeux, passant par différentes formes d'actions (barrage filtrant, blocage, occupations de lieux institutionnels et/ou économiques...), dans une perspective de grève générale reconductible.

Contact:
ag.intercatégorielle@gmail.com

ACTIONS DU 26.10 : À CAEN, ON (RE)PASSE À L'ACTION ???

Il faut se le dire entre grévistes actifs : Après le blocage du dépôt de carburant, celui de la plate-forme de distribution de Super-U à Ifs du vendredi 23 est apparu comme un « faux blocage » (envois anticipés des livraisons par le patronat qui était au courant de l'action, négociation auprès des forces de l'ordre de l'horaire de levée de l'action initialement prévue vers les 12-13h, ...). Mais les actions du mardi 27 rassurent déjà plus quant à la détermination des personnes en action. Tout d'abord, l'action étudiante fut une réussite, en période de vacances, en bloquant le périphérique de Caen de 15h à 17h à près de 300 personnes. Un camion citerne de gas-oil a forcé le barrage en début d'action car ils semblent que certains en voulaient à ses pneus...

Bon.... L'épisode pittoresque du rassemblement place du Théâtre était une pause : environ 600 personnes et un p'tit tour (en ville) et puis s'en vont...

La journée fut surtout marquée par la prise de la Zone d'activité économique de Carpiquet à partir de 22H. Environ 150 personnes étaient au rendez-vous. Ce blocage s'est étendu sur 2 points avec blocage de flux de circulation. Les discussions entre les bloqueurs-euses de la zone industrielle et les salariéEs de cette même zone furent sereines dans l'ensemble. Cette action, prévue et divulguée, devait tenir du 26 à 22H jusqu'au 27 à 12H ... (ça rappelle un peu l'histoire d'Ifs...). Mais la décision prise sur les piquets fut de prolonger... Ce blocage a donc continué jusqu'à 16H30 où les forces de l'ordre sont intervenues (comme au dépôt !).

Suite au déblocage du second point, tout au bout de la zone industrielle, une opération escargot a été mise en place. La Bac n'a pas apprécié la blague et arrêta à toute vitesse les voitures en tête de cortège... Il y a eu 7 interpellations (dont une au moins a été musclée : un gréviste mis à terre et menotté brutalement) comprenant des étudiantEs, chômeur-euse-s et 2 salariéEs. Tou-te-s ont été relâchéEs mais les 2 salariéEs risquent 6 points sur leurs permis et 15000 € d'amende pour entrave à la circulation.

Après le passage législatif accéléré de la loi sur les retraites (votée le 27.10 !), la mobilisation ne peut plus se permettre de faux-semblant et d'hésitations. Seule notre détermination des les actions nous permettra d'imposer un véritable rapport de force . Nous devons donc se préparer à la répression qui est déjà venue ailleurs (Lyon...). L'AG étudiante a d'ailleurs réactivé une commission anti-répression qui datait de précédents mouvements. Il y a encore de l'argent dans ses caisses et plusieurs réunions de travail ont eu lieu. N° de portable de la commission anti-répression : 06.69.01.27.04.

MEDEF, MEDEF... MAIS DÉFONÇONS-LES !!!



Locaux du MEDEF saccagés à Narbonne le 22 octobre

POURQUOI LES RAFFINERIES NE REDÉMARRENT PAS ?

Depuis Mardi 26, la propagande médiatique et politique s'acharne sur « la fin du mouvement ». Les raffineries en sont le plus bel exemple. En effet, aujourd'hui il y a toujours 8 raffineries sur 12 qui sont en grèves, voire en arrêt total. De plus, la fameuse « fin de pénurie de carburant » ne risque pas d'arriver par les nouvelles reprises de travail car elles ne sont pas réapprovisionner en matière brute. En effet, les 6 raffineries TOTAL sont toujours à l'arrêt complet. Pour ESSO, celle de Saint-Jérôme n'a pas de brut et celle de Fos-sur-Mer fonctionne à minima. Idem pour PETROPLUS et LYONDELLBASEL. Les grévistes restent majoritaires à INEOS. Bref, la « fin de la pénurie » n'est pas pour tout de suite, d'autant plus en prenant en compte le temps nécessaire pour redémarrer...

Ils bluffent, pas nous !!!

N'hésitez pas à nous envoyer par mail des infos sur la lutte dans vos différents secteurs.

INCIDENTS AU DÉPÔT DE CARBURANT DE GRAND QUEVILLY (et ailleurs aussi...)

300 grévistes ont tenté à 5H du matin le 27 de bloquer ce dépôt de carburant près de Rouen. Par 2 fois les grévistes ont tenté de forcer le barrage d'une centaine de CRS en poussant collectivement les anti-émeutes qui ont copieusement gazé leurs assaillants. Pas d'interpellations mais des blessés légers coté manifestantEs. On signale le 26 et le 27 des blocages à Elbeuf près de Rouen, à Brest, Rennes, Lamballe, Quimperlé, à Brive, à Toulouse où l'aéroport a été bloqué, au Havre (où une quinzaine de pétroliers attendent au large sans pouvoir décharger), près d'Annecy et de bordeaux, dans l'île de la Réunion où des milliers de lycéens manifestent et où il y a des incidents... Les médias qui nous disent depuis 15 jours que tout est en train de rentrer dans l'ordre nous mentiraient-ils ?

caisses de grèves

À Caen, à l'initiative de l'AG étudiante, des collectes de solidarité avec les grévistes ont eu lieu ces derniers jours lors d'actions ou de barrages filtrants sur les routes ou devant le supermarché de Côte de Nacre. Ces collectes ont rapporté pour l'instant 1400 euros. Une petite délégation étudiante s'est rendue mercredi 27 octobre au Havre à l'AG des travailleurs de la raffinerie de Gonfreville pour remettre 600 euros à leur caisse de grève. La rencontre a été chaleureuse. Des infos, des exemplaires d'INFO-LUTTES ont circulé. L'AG des grévistes a par ailleurs reconduit la grève. Les collectes vont se poursuivre.

Pour soutenir les raffineries

Donges (Loire Atlantique) CGT RAFFINERIE DE DONGES -action retraite » CGT 4 rue marceau 44600 Saint-Nazaire

Flandres (Nord) SUD Chimie Dunkerque, SUD Chimie C/O Solidaires 5962, 84 rue de Cambrai 59000 Lille

Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) UL CGT Martigues, maison des syndicats, allée Benoît Frachon, 13500 MARTIGUES.

Grandpuits (Seine-et-Marne) Raffinerie de Grandpuits, Intersyndicale CGT / CFDT, 77720 Mormant Cedex, À l'ordre de : Intersyndicale C.G.T. / C.F.D.T. Total GPS

Gonfreville (Seine-Maritime) Syndicat SUD Raffinerie Total, BP98, 76700 Harfleur. Chèque à l'ordre de Syndicat SUD Chimie Total Normandie.

Conseils pratiques en manifs et actions

Lisez attentivement ce texte et diffusez-le dans le mouvement.

Lors des manifs et actions nous sommes souvent confrontés à la police. Il est important de savoir comment la police agit, et comment nous pouvons nous protéger mutuellement, résister de manière non violente.

Quelques techniques policières :

* La police cherche à s'informer : il ne faut pas parler des actions futures ou passées auxquelles on a participé, dans les lieux publics, par téléphone, par e-mail ou avec des personnes inconnues. Ne parlez jamais de vos exploits en pleine rue, et évitez de prononcer des noms. N'acceptez jamais de parler avec des policiers ou des RG. Si vous en repérez dans les manifs ou les actions désignez les publiquement et demandez leur en criant collectivement de partir.

* La police cherche à infiltrer les AGs, les manifs, les bâtiments occupés pour repérer les têtes et les noms des "gens actifs". Ils écoutent aussi les conversations, recueillent des informations, l'état d'esprit, l'organisation. Ne préparez pas d'actions en ayant vos portables sur vous. Éteignez les, retirez la batterie et la carte SIM et mettez les à l'écart. Les portables sont de véritables **mouchards** activables par la police à distance.

* La police cherche aussi parfois à diffuser des rumeurs et effrayer les gens. Elle cherche à faire croire à des manipulations politiques, à dénoncer des "extrémistes", "violents", "casseurs", à nous diviser. Elle peut intimider certaines personnes qu'elle juge trop actives. En cas de menaces, s'il y a du monde autour de vous, faites un scandale !

* La police peut aussi faire croire qu'elle va intervenir très violemment et arrêter plein de gens au cours d'une action pacifique, afin de dissuader un maximum de monde de rester.

* Méfiez vous particulièrement et prioritairement des policiers en civil (BAC pour Brigades Anti-Criminalité) qui agissent rapidement en petits groupes et sont spécialisés dans les arrestations agressives. Repérez les en priorité.

* Ne vous occupez pas uniquement de ce que fait la police face à vous. Pensez à surveiller vos arrières et n'oubliez pas que la police peut aussi parfois essayer de vous contourner par d'autres rues sur les cotés pour vous encercler.

Avant nos manifs et actions :

* Ne pas abuser de substances qui modifient le comportement (ébrété sur la voie publique) et atténuent la vigilance.

* Apporter de quoi manger, de l'eau (pour s'hydrater et se rincer les yeux), des mouchoirs, quelques compresses ou pansements, et du sérum physiologique (ou mélange eau + maaloX). Se vêtir de vêtements pas trop voyants, prendre de quoi se masquer le visage (sachez que c'est désormais un délit : arrêté « anti-cagoules »). Venir avec des chaussures qui permettent de courir (pas de talons hauts). Si vous suivez un traitement, emmenez vos médicaments.

* Avoir au moins un document officiel avec photo et nom et un peu d'argent (pour éviter le délit de vagabondage et pouvoir acheter à manger en cas de "garde à vue"). Faire attention à ne pas avoir sur soi une liste de contacts ou documents pouvant apporter des infos pour la police.

* Avoir inscrit sur son bras le numéro d'un avocat. N'avoir aucune substance illicite sur soi ni petit couteau (opinel, canifs, couteaux suisse qui peuvent être considérés comme des armes).

Pendant un manif :

* Constituer des groupes, ne jamais rester isolé.

* Se masquer le visage en cas d'action, changer ses vêtements après l'action.

* Si vous êtes témoin d'une interpellation isolée, avertissez un maximum de monde (vous pouvez aussi prendre des photos). Si vous êtes interpellé, criez votre nom et l'endroit où vous étudiez ou travaillez.

Outrage et rébellion :

* C'est généralement pour outrage ou rébellion que les gens sont embarqués. Le fait d'insulter, de menacer verbalement ou gestuellement un policier constitue un outrage, et on risque une grosse amende (7 500€ et le double si effectué en réunion).

* Le fait d'opposer une résistance violente (barrer le passage à un flic ou se débattre) à la police constitue une rébellion, et on risque 6 mois de prison et 7 500€ d'amende et le double en réunion. En résumé, mieux vaut ne pas répondre aux provocations physiques ou verbales des policiers.

Si la police charge :

* Dans la mesure du possible, ne pas paniquer et constituer une chaîne (environ 15-20 mètres entre la chaîne et les policiers, sécurité de portée du tazer et du flashball).

* Protégez les personnes fragiles qui pourraient se trouver sur le parcours, relevez les personnes blessées.

Si la police gaze :

* Ne pas renvoyer les lacrymos à la main et ne jamais relancer une grenade qui vient d'arriver au sol (certaines sont explosives et pourraient vous arracher les doigts). Pensez à regarder dans quelle direction est le vent qui pousse les gaz pour mieux les éviter.

* Masquez votre visage, et appliquez sur votre visage un tissu imbibé de citron. Vous pouvez mettre de l'eau, du sérum physiologique ou maaloX-eau (en vente en pharmacie sans ordonnance) sur vos yeux pour atténuer la douleur. Mouchez-vous. Crachez. Ne vous frottez pas les yeux, laissez les larmes couler.

* Constituer une chaîne pour protéger les manifestants blessés.

En cas d'interpellation :

* Ne vous débattiez pas (rébellion), n'insultez pas (outrage). Outrage et rébellion peuvent vous conduire à passer en procès.

* Un contrôle d'identité n'excède pas 4h, au-delà cela devient une garde à vue. Demandez le motif de votre interpellation.

* La fouille doit être effectuée par un flic du même sexe que vous.

En cas de garde à vue (GAV) :

* Elle est lancée pour 24h mais peut durer moins ou plus longtemps (jusqu'à 72h si prolongation par le procureur de la république).

* On a le droit de passer UN et un seul coup de fil (avocat ou n'importe qui se revendiquant de la famille...). On a le droit de voir un médecin dans les 3 premières heures de la garde à vue.

* En ce qui concerne les interrogations, tout ce qu'on est tenu de dire : son nom, prénom, date et lieu de naissance et nom de ses parents. On peut dire qu'on n'a rien à déclarer.

* Le refus de la prise d'empreinte est punissable de 3 mois de prison et 3 750€ d'amende. Le refus de relevé d'empreinte génétique est passible de 6 mois de prison et de 7 500€ d'amende mais des procès pour refus de prélèvement ADN ont donné lieu à des relaxes pour les inculpés. A vous de voir.

* Relisez absolument le procès verbal, ne signez pas si vous n'êtes pas d'accord avec. Ne laissez pas de blanc à la fin du procès verbal d'interrogatoire pour éviter les rajouts (tracer un trait ou accolé la signature). Ne vous laissez pas impressionner par les pressions des policiers. Ils mentent souvent pour vous effrayer ou vous faire avouer.

* Refuser la comparution immédiate (il vaut mieux préparer sa défense avec son avocat même si on encourt de la prison préventive et une garde à vue prolongée), demandez un report pour préparer correctement votre défense. Mieux vaut accepter l'avocat commis d'office, quitte à en changer plus tard, ou pas.

Seule la lutte paie !!!

Vos anges gardiens de la paix. 2010.

OCCUPATION DU SIÈGE DE MALAKOFF-MÉDÉRIC À PARIS

Nous annonçons dans Info-luttes N°1 que le pouvoir avait pour objectif de favoriser le développement de fonds de pensions alimentés par l'épargne des salariéEs qui chercheront à s'assurer un complément de retraite. Cela représentera des sommes très importantes mises à disposition du grand capital pour ses opérations spéculatives ou ses investissements. Le groupe financier privé Malakoff Médéric dirigé par Guillaume Sarkozy, (ancien N°2 du MEDEF et frère de Nicolas Sarkozy) est présenté pour gérer avec l'État un de ces fonds. Du coup 150 personnes ont eu la bonne idée d'aller occuper le siège de ce groupe financier à Paris mercredi 27. L'occupation a duré plus d'une heure jusqu'à ce que la police rapplique.

BELGIQUE, ESPAGNE, SUISSE...

Le mardi 26, des syndicalistes belges de la FGTB rejoints apparemment par des syndiquéEs français en lutte ont bloqué les entrées des raffineries belges de Feluy et de Tertre en solidarité avec la lutte en cours en France. Tous les camions provenant de France et venant s'approvisionner en carburant dans ces 2 raffineries belges ont été bloqués par les manifestantEs. À Feluy plus de 50 camions citernes français tentent chaque jour de charger du carburant en Belgique pour approvisionner les stations services du nord de la France. Jeudi 28 une manif est appelée en Belgique devant l'ambassade de France pour soutenir le mouvement.

À la frontière avec l'Espagne, lundi 25, des grévistes du pays basque ont bloqué le poste frontière de Biaritou et ont bloqué tous les camions qui tentaient d'amener du carburant en France. Le barrage a été levé après 3H suite à une intervention policière. Il s'en est suivi une opération escargot sur la route menant à Bayonne, ville qui a connu plusieurs blocages du port et de zones industrielles.

La raffinerie de Cressier, dans le canton de Neuchâtel en Suisse, a été fermée, annonce mardi le groupe Petroplus. Une décision prise en raison de la grève qui affecte la source d'approvisionnement de la raffinerie, le terminal pétrolier de Fos-sur-Mer, dans le sud de la France.

Pour une action discrète... Il faut qu'elle soit secrète !

Sur les piquets, à l'AG des personnels de l'éducation du 27, à la fac... la même question trotte dans la tête des gens : pourquoi donc annoncer à l'avance où l'on va frapper ? Lorsque le lieu des actions est annoncé, police et patronat ont largement le temps de s'organiser pour tenter de minimiser l'impact de celles-ci. Il vaudrait beaucoup mieux annoncer des points de rassemblements à partir desquels on partirait rapidement pour faire les blocages sans que rien ne soit annoncé. Mettons l'effet de surprise de notre côté comme cela se fait déjà dans des tas d'autres villes en AG interpro.

LES RENDEZ-VOUS ACTIONS :

Jeudi 28 octobre

10H Manif place St Pierre.

AG après la dispersion Place du Théâtre (?)

où on décide d'une action **immédiate**

puis bouffe sur le lieu d'action à l'appel de l'AGIL

Vendredi 29 octobre

4H Blocage des dépôts de carburant.

RDV rond-point du Cargô et aussi concert anti-répression à 20H en bâtiment lettres occupé.

Lundi 1er novembre

(férié pas pour tout le monde)

RDV 13H30 parking Parcotrain derrière la gare pour aller faire un blocage économique

D'AUTRES RENDEZ-VOUS À LA FAC :

Samedi 30/10 :

20H30 (Sous-sol bâtiment Lettres) :

Projection « Inculture 2 » sur la reproduction des inégalités sociales par l'école.

Dimanche 31/10 :

20h30 (Sous-sol bâtiment Lettres) :

Projection « This is England » : Un jeune se lie avec un groupe de skinheads qui le sortira violemment de l'enfance.

Lundi 01/10 :

Après-midi enfant : 14h (Sous-sol bâtiment Lettres) Projection du film « Horton » suivi d'un goûter et d'un atelier « tag » à la craie...

20H30 (Sous-sol bâtiment Lettres) : Projection du film « De la servitude moderne » sur le système totalitaire marchand dans lequel nous vivons.

Les médias nous mentent et minimisent l'ampleur du mouvement en cours. Nous vous conseillons d'aller sur les sites internet de contre-information qui suivent : Pour des infos locales : www.resistances-caen.org

Pour des infos nationales ou provenant d'autres régions : www.7septembre2010.fr, les sites locaux du réseau Indymedia (Nantes, Paris, Lille, Grenoble, Toulouse...), juralibertaire.over-blog.com, bellaciao.org